



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 25 septembre 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : Madame Hélène HIEL

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, Mme Elodie JIMENEZ, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,

M. Raymond VILLALBA, M. Joël RESTIF, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Jean-Michel IDOPE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Sabine SALLE, Mme Céline BODET, Mme Hélène HIEL, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Sonia CAMPAGNE, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Lydia LAGARONNE, Mme Carole LADEUIX, M. Clément SERVAT et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Geneviève CIMORRA donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- M. Philippe GARROTÉ, donne pouvoir M. Nicolas MALEIG
- Mme SAYERSE Marie donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Maïtena FERRAN donne pouvoir à M. Jean-Michel IDOPE
- M. Michel ADAM donne pouvoir à Mme Carole LADEUIX
- Mme Nadia DUPEROUSSE donne pouvoir à M. Clément SERVAT
- M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE donne pouvoir à M. Alfredo DOS SANTOS

12 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : MODIFICATION DES GRADES POUVANT ETRE AFFECTÉS À UN EMPLOI PERMANENT D'ASSISTANT-E DE SERVICE AU SEIN DE LA DIRECTION VIE DE LA CITÉ

Dans le cadre de l'organisation de la Direction Vie de la Cité, un emploi permanent d'Assistant-e de service a été créé afin d'assurer les missions administratives et opérationnelles nécessaires au bon fonctionnement de la Direction.

Cet emploi est actuellement ouvert au seul cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

L'agent affecté sur ce poste sera placé en position de détachement auprès de l'État à compter du 1er novembre 2026. Afin d'assurer la continuité du service et de permettre le

remplacement de l'agent sur son emploi, il convient de procéder au recrutement d'un nouvel agent.

Toutefois, au regard de l'évolution et de la diversité des missions confiées à l'Assistant-e de service, il apparaît pertinent d'élargir les possibilités de recrutement à plusieurs cadres d'emplois de catégorie C.

L'Assistant-e de service exerce des missions qui ne se limitent pas à des tâches administratives classiques. Le poste comprend notamment :

- La participation à la gestion administrative de la Direction Vie de la Cité,
- L'accueil, l'orientation et le conseil des associations et des usagers,
- La gestion et le suivi des dossiers de demandes de subventions,
- La préparation de documents administratifs et d'actes soumis à la collectivité,
- Le suivi des dispositifs associatifs et d'animation,
- L'accompagnement des porteurs de projets,
- La participation à l'organisation de manifestations municipales et associatives,
- Le suivi administratif et logistique des projets,
- Le renseignement et l'exploitation de tableaux de suivi,
- La veille relative à la réglementation applicable au secteur associatif.

Ces missions nécessitent donc des compétences diversifiées dans les domaines administratif, relationnel, de l'animation, de l'accompagnement des associations et de l'accueil des publics.

Considérant que la collectivité souhaite faire évoluer les grades pouvant être affectés à l'emploi permanent correspondant aux fonctions d'assistant-e de service, afin de tenir compte des missions exercées et de permettre un recrutement adapté aux besoins du service, il est proposé que cet emploi soit accessible aux trois cadres d'emplois suivants :

- Adjoints administratifs territoriaux
- Adjoints territoriaux d'animation
- Adjoints territoriaux du patrimoine.

Pour chacun de ces cadres d'emplois, le recrutement pourra intervenir sur l'un des trois grades qui le composent, en fonction du profil, de l'expérience et des conditions statutaires du candidat retenu.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- De modifier l'ouverture de l'emploi permanent d'Assistant(e) de service de la Direction Vie de la Cité afin de permettre le recrutement dans les cadres d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, des adjoints territoriaux d'animation et des adjoints territoriaux du patrimoine,
- De maintenir l'emploi à temps complet

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C.

Le tableau des emplois sera complété comme suit :

Emploi	Grades associés	Catégorie hiérarchique	Effectif budgétaire	Temps hebdomadaire moyen de travail
Assistant-e de service Guichet Unique	Adjoint administratif Adjoint administratif principal 2ème classe Adjoint administratif principal 1ère classe Adjoint d'animation Adjoint d'animation principal 2ème classe Adjoint d'animation principal 1ère classe Adjoint du patrimoine Adjoint du patrimoine principal 2ème classe Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	Temps complet

La modification du tableau des emplois prendra effet au 1er novembre 2026.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification de la délibération précitée afin de permettre le recrutement d'un agent relevant soit du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, des adjoints territoriaux d'animation ou des adjoints territoriaux du patrimoine, tous relevant de la catégorie C et maintenir cet emploi à temps complet,
- **MODIFIE** le tableau des effectifs en ce sens.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 25 septembre 2026.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE

30/09/2026

[Signature]



La Maire,

[Signature]

Marie-Lyse BISTUE

